

UCLouvain et UNamur
Ouverture de deux postes de recherche
à temps plein
1/1/2020 – 31/12/2023

(bourses doctorales d'un an renouvelable)

*au sein de l'EDEM (Equipe droits européens et migrations) et du CIFASE (Centre
interdisciplinaire de Recherche sur les Familles et les Sexualités)*

et du Centre Vulnérabilités et sociétés

Descriptif

La recherche **vise à étudier la manière dont l'intérêt supérieur de l'enfant est mis en œuvre en matière migratoire**. Le projet conjugue deux approches inter reliées : l'une cible la jurisprudence et l'autre les représentations sociales et les pratiques professionnelles des acteurs de terrain. L'objectif est d'analyser la motivation des raisonnements adoptés par les autorités administratives et juridictionnelles ainsi que les ressorts de ceux qui les adoptent lorsqu'ils statuent face à des mineurs en situation migratoire¹.

La recherche s'effectue sous la direction des professeures Géraldine Mathieu, Laura Merla et Sylvie Sarolea.

Première bourse (UNamur)

Fonctions

La première bourse vise un(e) candidat(e) qui devra analyser la jurisprudence internationale et belge en matière migratoire lorsque des mineurs sont en cause et la comparer à la prise en compte de l'ISE en dehors de ce contentieux.

Il s'agira aussi de collaborer avec la recherche centrée sur les acteurs de terrain en participant à la préparation et à la mise en œuvre de celle-ci. La recherche comporte un volet dissémination des

¹ Le projet complet peut être consulté sur simple demande.

résultats auquel les deux chercheur.e.s concourront. Elle implique aussi un ou plusieurs séjours de recherche à l'étranger.

Conditions de candidature

- maîtrise en droit avec grade acquise ;
- intérêt pour le droit de la jeunesse et des migrations;
- intérêt pour la recherche en droit : excellent esprit d'analyse, hautes compétences rédactionnelles, ouverture à l'interdisciplinarité ;
- capacité à travailler à la fois de manière autonome et en équipe ;
- langues : excellente maîtrise du français et de l'anglais ; une compréhension passive du néerlandais est requise ;
- en outre, le(la) candidat(e) devra remplir les conditions mises par l'UNamur pour l'octroi de bourses de doctorat.

Deuxième bourse (UCLouvain)

Fonctions

La deuxième bourse vise un(e) candidat(e) qui centrera sa démarche sur les acteurs de terrain. Il s'agira ici d'examiner la prise en compte de l'ISE dans les procédures juridiques qui concernent les MENA, MEA et les enfants non migrants séparés temporairement ou à long terme de leur famille à partir des pratiques et points de vue des acteurs de terrain concernés. Trois méthodes de recherche qualitative s'ajouteront à la méthodologie juridique classique: l'observation, les entretiens semi-directifs, et les focus groups.

Il s'agira aussi de collaborer avec la recherche centrée sur la jurisprudence. La recherche comporte un volet dissémination des résultats auquel les deux chercheur.e.s concourront. Elle implique aussi un ou plusieurs séjours de recherche à l'étranger.

Conditions de candidature

- maîtrise en droit avec grade acquise ;
- bagage en sociologie et/ou en méthodes qualitatives de recherche en sciences sociales;
- intérêt pour le droit de la jeunesse et des migrations;
- intérêt pour la recherche: excellent esprit d'analyse, hautes compétences rédactionnelles, ouverture à l'interdisciplinarité ;
- capacité à travailler à la fois de manière autonome et en équipe ;
- langues : excellente maîtrise du français et de l'anglais ; une compréhension passive du néerlandais est requise ;
- en outre, le(la) candidat(e) devra remplir les conditions mises par l'UCLouvain pour l'octroi de bourses de doctorat.

Echéances

Les candidatures doivent être rentrées pour le jeudi 12 décembre 2019 minuit au plus tard par mail. Elles sont accompagnées :

- d'un CV,
- des notes de baccalauréat et de master,
- d'une lettre de motivation,
- d'un extrait du mémoire ou d'un travail écrit,
- ainsi les noms et coordonnées de deux personnes de référence.

AUPRES DE

Sylvie SAROLEA sylvie.sarolea@uclouvain.be

Les personnes retenues pour une audition seront entendues le 19 décembre entre 13h et 16h30.

Les candidat(e)s n'oublieront pas d'indiquer toutes les coordonnées auxquelles il est possible de les joindre en ce compris un téléphone portable.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Professeure Sylvie Saroléa à l'adresse mail indiquée ci-dessus.